

Rapport annuel 2023 de l'OrTra AgriAliForm

Message du président

Les travaux liés à la révision de la formation professionnelle initiale ont bien avancé durant l'année 2023. Ainsi, la consultation interne s'est déroulée durant le premier semestre et a permis aux organisations membres de l'OrTra ainsi qu'à plusieurs partenaires importants de s'exprimer sur les projets d'ordonnance et de plans de formation. Cette large consultation a permis de valider les grandes lignes de la future révision. En effet, la réduction de 6 à 4 CFC au sein du champ professionnel n'a pas été remise en cause, tout comme l'introduction d'orientations au sein des CFC d'agriculteur et de viticulteur. Par ailleurs, un certain consensus concernant un futur modèle linéaire à 500 périodes par année et un plafonnement des cours interentreprises à 12 jours au total est à noter. Des ateliers permettant d'intégrer les retours de consultation se sont ensuite déroulés durant la seconde moitié de l'année 2023 afin d'avoir des documents prêts pour la consultation externe début 2024. Suite aux différentes prises de position des organisations membres, le comité de l'OrTra a validé une entrée en vigueur des nouveaux CFC pour la rentrée scolaire 2026-2027. Ceci afin de laisser suffisamment de temps aux écoles d'agriculture pour préparer ceci ainsi qu'aux éditions LMZ pour rédiger les nouveaux moyens d'enseignement.

Si la révision des CFC entrevoit gentiment la phase de mise en œuvre, deux autres chantiers ont connu des travaux préparatoires en 2023. Tout d'abord la révision des AFP avec une entrée en vigueur envisagée pour la rentrée 2027-2028. Ainsi, les nouvelles procédures de qualification seraient pour tout le monde en 2029. S'il est principalement prévu d'intégrer les modifications des profils professionnels CFC au sein de celui de l'AFP, une question de fonds devra être tranchée. En effet, l'agropaticien compte actuellement trois orientations : agriculture, cultures spéciales et vinification. Leur maintien ou pas sera discuté ces prochains temps. Par ailleurs, la révision de la formation professionnelle supérieure, afin de l'adapter aux nouveaux lauréats dès 2029, sera le prochain gros morceau avec plusieurs décisions de fonds à trancher durant l'année 2024.

Je profite de ces quelques mots pour rappeler avec satisfaction que le nombre de ces lauréats continue d'augmenter, démontrant la cote dont bénéficient les métiers verts. L'accumulation des crises au niveau mondial et les problèmes généraux d'approvisionnement connus depuis quelques années n'y sont certainement pas étrangers même si la tendance haussière existait déjà avant. Aucune situation n'est définitivement acquise et c'est pourquoi il est important de garder un modèle de formation attractif permettant de répondre aux besoins de la branche et d'en faire la promotion. Par ailleurs, si le nombre de CFC est globalement en hausse, il faut noter de fortes disparités selon les régions et les professions. Enfin, la faible part de CFC continuant en formation supérieure reste un sujet d'insatisfaction au sein de notre champ professionnel.

Je terminerai par adresser mes remerciements au personnel du secrétariat d'AgriAliForm mais aussi aux membres des différents organes de l'OrTra pour l'excellent travail réalisé. En plus d'eux, je n'oublie évidemment pas toutes les autres personnes qui s'engagent chaque jour pour assurer la meilleure formation possible au sein de notre secteur, soit les maîtres d'apprentissage, les enseignants, les moniteurs des cours interentreprises et les experts.

Loïc Bardet
Président

1 Activités de l'OrTra AgriAliForm

1.1 Organes

1.1.1 Comité

Le comité de l'OrTra AgriAliForm est responsable de la conduite de plusieurs organes, qui lui sont subordonnés : commission du fonds, commission de surveillance des cours interentreprises, groupe de coordination Marketing et communication, commission Développement professionnel et qualité, comité AAF-fenaco ES, commission d'assurance qualité pour les brevets et maîtrises ainsi que groupe d'accompagnement de la révision de la formation initiale.

En 2023, le comité s'est réuni à trois reprises. Outre les affaires qui reviennent chaque année, comme les comptes annuels, le comité a abordé surtout les thèmes suivants :

- Révision de la formation initiale : financement de la révision, cours interentreprises (CI) ainsi que réalisation de la consultation interne à l'OrTra de tous les documents élaborés jusqu'ici, mise au point des plans de formation, élaboration des documents généraux de mise en œuvre
- Premiers préparatifs pour les SwissSkills 2025

La composition des organes repose sur le principe d'une représentation équitable des organisations membres ainsi que de la formation pratique et scolaire. Ce principe permet de satisfaire aux exigences de la formation duale de manière optimale.

1.1.2 Commission du fonds

La commission du fonds gère le fonds de la formation et est en particulier responsable de la préparation du budget global et de la présentation des comptes. Lors de deux séances, elle a traité en détail du budget et des comptes du fonds de la formation, y compris celle des métiers liés au cheval, et des comptes de l'association. Cette année encore, la commission s'est efforcée d'être au plus près de la réalité dans l'établissement du budget et d'évaluer les comptes de manière critique. Dans la mesure où la révision touchant aussi le fonds de la formation professionnelle, le groupe de travail Fonds de la formation professionnelle a vu le jour. Ce groupe se penchera sur l'ajustement du système d'encaissement à partir de 2026.

1.1.3 Commission Développement professionnel et qualité (commission D+Q)

Le développement de la formation professionnelle est une tâche du partenariat réunissant l'OrTra, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et les cantons. En sa qualité de partenaire de la formation, la commission D+Q s'occupe en premier lieu de l'assurance qualité ainsi que du développement économique, didactique et technologique de la formation professionnelle initiale. Dans ce cadre, elle est responsable de la révision de la formation initiale et en assure le suivi. Pour ce faire, la commission D+Q a mis en place le groupe d'accompagnement Révision. Dans le cadre de la révision, les thèmes suivants ont marqué l'année sous revue :

- Nombre, thèmes et mise en œuvre des CI
- Tableau des leçons
- Mise en œuvre du permis de traiter
- Procédures de qualification

1.1.4 Commission de surveillance des cours interentreprises (CS CI)

La commission de surveillance des CI est responsable de l'application du règlement des CI dans toute la Suisse. Elle s'occupe des questions actuelles concernant les CI, en particulier en lien avec la révision de la formation initiale. Dans le cadre de l'assurance qualité, sept visites de centres CI ont eu lieu en 2023. Toutes ces visites ont permis de constater que les exigences en matière de planification et de mise en œuvre des cours étaient bien, voire très bien remplies. La CS CI a en outre veillé à ce que les centres CI envoient chaque année leur auto-déclaration d'assurance qualité.

La journée des responsables CI 2023 a eu lieu dans les locaux de l'entreprise Schindler à Ebikon (LU). Les participants ont été informés de l'état de la révision ainsi que d'actualités dans les CI. Ils ont discuté en groupes des CI après la révision, notamment des premières ébauches des programmes de formation, des contrôles de compétences et de la mise en œuvre pratique de l'examen du permis de traiter.

1.1.5 Groupe de coordination Marketing et communication (GC M+C)

Le groupe de coordination Marketing et communication définit le cadre général de la promotion de la profession afin de créer une image homogène au sein du champ professionnel et planifie les activités de promotion. L'OrTra AgriAliForm met un stand d'exposition à la disposition de ses organisations membres et des organisations cantonales. Ce stand a été largement utilisé en 2023 pour des salons des métiers, des foires spécialisées ou tout public et des expositions agricoles. Cette année, la planification de la promotion de la profession après la révision de la formation initiale a occupé une grande partie du travail. Les mesures d'exécution seront prises en 2024.

1.1.6 Commission AQ pour les brevets et les maîtrises

La commission AQ est l'organe opérationnel pour la mise en œuvre des règlements relatifs aux brevets et aux maîtrises. Neuf directions d'examen et huit comités techniques nationaux lui sont rattachés. En 2023, la commission s'est penchée sur les points suivants : organisation et déroulement des examens finaux, développement et assurance de la qualité dans la formation professionnelle supérieure, admission des candidat(e)s aux examens finaux, octroi de brevets et de maîtrises, traitement des recours, désignation et formation des experts aux examens finaux, rédaction des situations d'examen, d'instructions de travail et d'autres documents, actualisation des directives, fixation du calendrier et du programme des examens, mise à disposition des situations d'examen, et vérification et mise à jour des descriptifs de modules.

La commission AQ a mené les premières réflexions sur la révision de la formation professionnelle supérieure, qui débutera petit à petit en 2024. Elle a défini la composition et le profil d'exigences du groupe de projet.

1.1.7 Commission pour les écoles supérieures

Fin 2023, tous les prestataires des filières de formation d'agro-commerçant(e) et d'agro-technicien(ne) auront obtenu l'approbation du SEFRI. Les prestataires ont travaillé à la mise en œuvre du nouveau programme cadre de la formation de technicien(ne) vitivinicole, approuvé le 17 octobre 2022. Pour optimiser la collaboration entre les prestataires et l'OrTra, diverses conditions cadres ont été inscrites dans le plan d'études cadre et dans un document complémentaire. Une réunion annuelle est organisée. Les suppléments au diplôme des trois filières de formation ont été ajustés et envoyés au SEFRI.

1.1.8 Collaboration dans d'autres organes

L'OrTra AgriAliForm est représentée entre autres à la commission technique consultative du SPAA, au conseil du fonds des moyens d'enseignement des éditions LMZ ainsi que dans l'association AgriAliMedia. Le contact étroit avec la Conférence des directeurs des écoles d'agriculture (CDE Agriculture), à la réunion de laquelle le président et le secrétariat de l'OrTra sont toujours conviés, est aussi très important.

1.2 Autres activités et points forts

1.2.1 Évolution de la formation professionnelle initiale

De mars à juin 2023, l'OrTra AgriAliForm a mené la consultation interne relative au plan de formation, à l'ordonnance sur la formation et aux plans de formation. Les retours constructifs des organisations membres de l'OrTra ainsi que de la CDE Agriculture ont permis d'encore optimiser la future formation initiale. Réunis en ateliers jusqu'à fin 2023, des experts techniques et des responsables de la formation ont mis au point les documents. En parallèle, les documents pour la consultation externe ont été préparés.

Dès l'été 2023, il a été possible, sur la base des nouveaux plans de formation et de l'ordonnance sur la formation, de commencer à travailler sur les documents de mise en œuvre nécessaires pour les trois lieux de formation que sont les exploitations, les écoles agricoles et les CI. Pour ce faire, l'OrTra AgriAliForm fait appel aux services de l'Haute école fédérale en formation professionnelle, avec laquelle le plan d'information et de formation a également été élaboré. Les documents de mise en œuvre sont développés dans le cadre d'ateliers réunissant des formateurs expérimentés, des représentants des écoles et des moniteurs des CI. Ces documents devraient être finalisés d'ici à fin 2024.

Au départ, le grand intérêt pour les métiers de l'agriculture a suscité de nombreuses discussions controversées. À présent, tout s'oriente peu à peu vers un objectif commun : garantir une formation professionnelle attrayante et de qualité pour les futur(e)s apprenti(e)s.

Tous les canaux possibles ont été utilisés pour informer de l'état d'avancement de la révision : réunions de nombreux organes, journées des formateurs professionnels et communiqués de presse.

1.2.2 SwissSkills

Après le succès rencontré en 2022, l'OrTra AgriAliForm a décidé de participer à l'édition 2025 des SwissSkills. Un événement de cette ampleur requiert une préparation complète. En 2023, l'OrTra AgriAliForm a nommé un comité d'organisation pour s'occuper de la coordination et de l'organisation des prochains SwissSkills. L'inscription provisoire pour le champ professionnel de l'agriculture a été déposée dans les délais. Les métiers d'agriculteur/trice CFC, de maraîcher/ère CFC et le nouveau métier de vitiviniculteur/trice CFC participeront aux compétitions. Les métiers d'aviculteur/trice CFC et d'arboriculteur/trice CFC sont provisoirement inscrits avec une démonstration professionnelle. Bio Suisse tiendra à nouveau un stand.

1.2.3 Programme Erasmus+

En 2023, un nombre croissant d'apprenti(e)s ont profité de la possibilité d'effectuer un stage dans une exploitation à l'étranger dans le cadre d'Erasmus+. Nous sommes confiants quant à l'augmentation du nombre de participant(e)s au cours des années à venir, car les retours ont été tout à fait positifs.

1.2.4 Secrétariat

Le secrétariat est géré sur mandat par Agriprof, une division rattachée à l'Union suisse des paysans et dirigée par Petra Sieghart. En août 2023, il a connu un changement de personnel : Bettina Mäder est partie pour un nouvel emploi. Diana Fomasi, sa successeure, travaille à 100 %. Regina Hartmann travaille à 80 % en raison d'une formation continue. Le secrétariat est soutenu par AGORA, notamment pour les traductions.

2 Comptes 2023

Les comptes de l'OrTra AgriAliForm et les comptes du fonds de la formation sont tenus séparément. Cette distinction permet de répondre aux exigences de transparence et aux dispositions du SEFRI relatives à l'établissement du rapport sur les fonds de la formation ayant force obligatoire. Les comptes du fonds de la formation bouclent l'exercice 2023 sur un bénéfice de Fr. 199 507.38. Ces comptes comprennent les dépenses des trois prestataires que sont l'OrTra AgriAliForm, les organisations membres et les organisations cantonales. En outre, les recettes et les dépenses de l'OrTra des métiers liés au cheval sont aussi représentés dans le fonds de la formation professionnelle. Le développement de la formation initiale et l'organisation des CI par les centres CI constituent les plus grosses dépenses.

L'OrTra s'autofinance pratiquement grâce à ses organisations membres. Une perte de Fr. 5 500.00 a été budgétée pour l'association. Les comptes bouclent l'exercice 2023 sur une perte de Fr. 2 594.40.

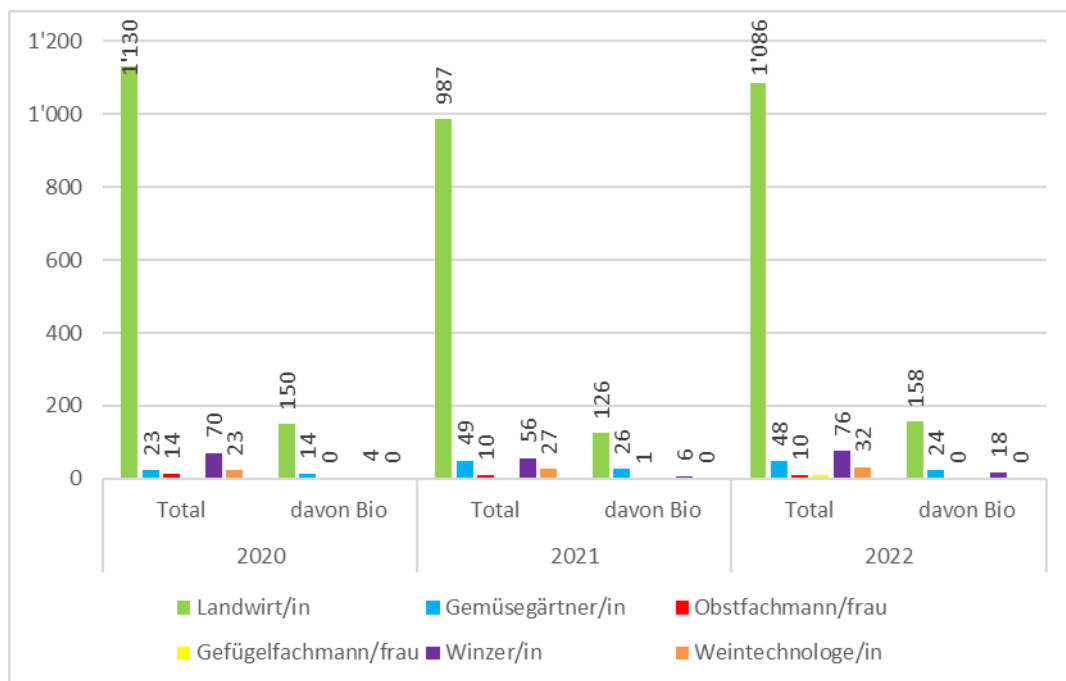
Annexe

Nombre d'apprentis en 1^{re}, 2^e et 3^e année d'apprentissage jour de référence : 1^{er} septembre 2023

Kanton canton	EFZ CFC						EBA AFP		
	LW Agr	GF Av	GG Ma	OF Arb	WI Vi	WT Ca	F: LW Or: Agr	F: SK Or: CS	F: WB Or: Vi
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
AG	153	1	4		6	1	12	2	
AI, AR, SG	332		7		6		3		
BE	758	2	20	2	7	1	32		
BL	78		4	1	8	3	7		
FR	275	1	9		4		12		
GE	8		10		7	1			
GR, GL	202				6	1	20		
JU	59		2				3		
LU	322	2	5		6	1	12		
NE	77		3		12	6	3		
NW,OW	54						4		
SO	110		6	1			4		
SZ	95		2	1			5		
TG	158	2	4	4	5	1	11		
TI	45		5		17	4	2	2	2
UR	66								
VD	211		17	4	43	16	5		
VS	64		8	10	16	24	4		
ZG	41			1			2		
ZH, SH	237	2	14	5	15	2	15	4	
Total	3'345	10	120	29	158	61	156	8	2
Total CH	3'723						166		

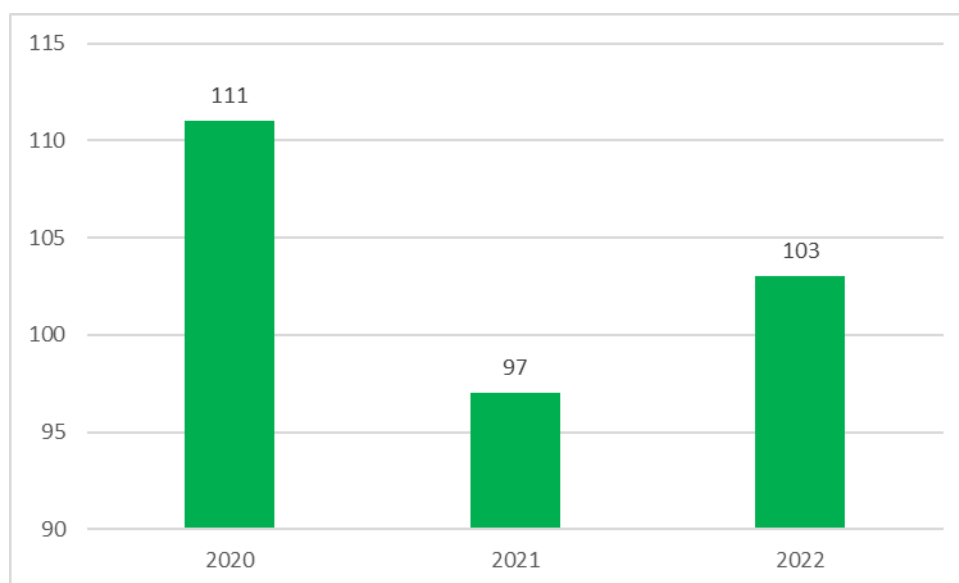
Titres CFC

Beruf	2020		2021		2022		Profession
	Total	davon Bio	Total	davon Bio	Total	davon Bio	
Landwirt/in	1'130	150	987	126	1'086	158	Agriculteur/trice
Gemüsegärtner/in	23	14	49	26	48	24	Maraîcher/ère
Obstfachmann/frau	14	0	10	1	10	0	Arboriculteur/trice
Geflügelfachmann/frau	4	0	2	0	11	2	Aviculteur/trice
Winzer/in	70	4	56	6	76	18	Viticulteur/trice
Weintechnologe/in	23	0	27	0	32	0	Caviste
Total	1'264	168	1'131	159	1'263	202	total



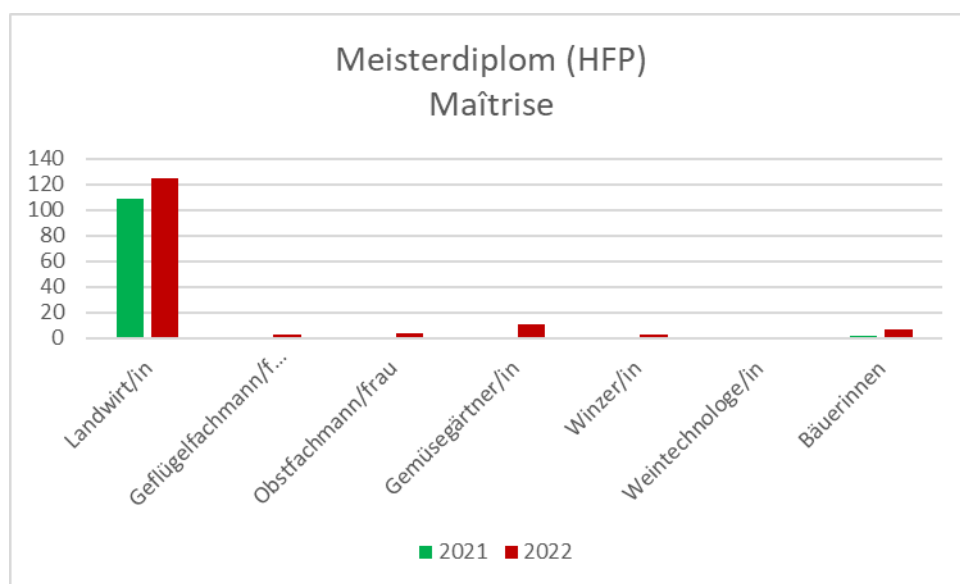
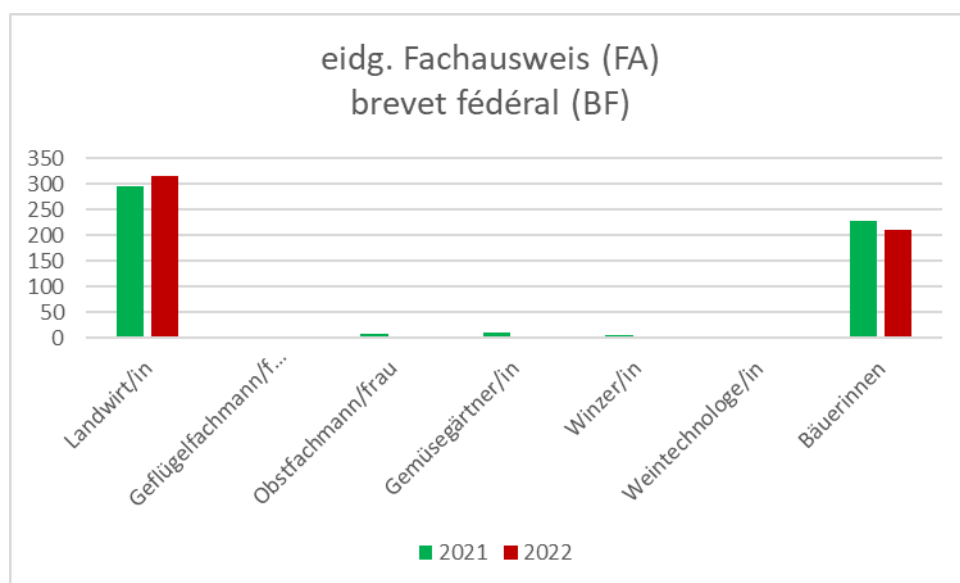
Titres d'agropaticien/ne AFP

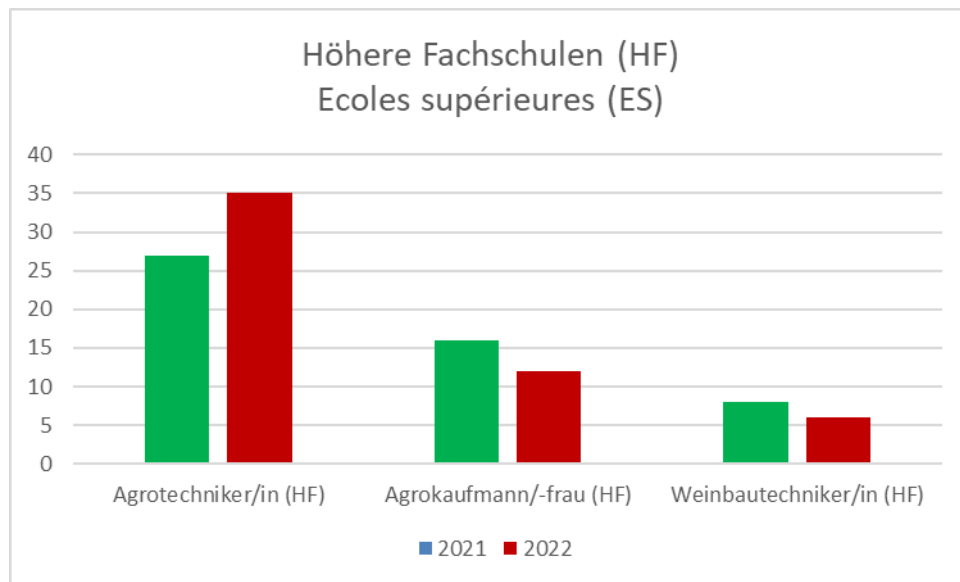
Fachrichtung	Absolventen lauréats			orientation
	2020	2021	2022	
Landwirtschaft	111	97	103	agriculture
Spezialkulturen	0	0	0	cultures spéciales
Weinbereitung	0	0	0	vinification
Total	111	97	103	total



Diplômes en formation professionnelle supérieure

Beruf	eidg. Fachausweis (FA) brevet fédéral (BF)		Meisterdiplom (HFP) Maîtrise		Höhere Fachschulen (HF) Ecoles supérieures (ES)		Profession
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Landwirt/in	296	316	109	125			Agriculteur/trice
Geflügelfachmann/frau	1	2	0	3			Aviculteur/trice
Obstfachmann/frau	8	2	1	4			Arboriculteur/trice
Gemüsegärtner/in	11	4	1	11			Maraîcher/ère
Winzer/in	6	1	1	3			Viticulteur/trice
Weintechnologe/in	1	1	0	0			Caviste
Bäuerinnen	229	212	2	7			Paysanne
Agrotechniker/in (HF)					27	35	Agro-Technicien/ne (ES)
Agrokaufmann/-frau (HF)					16	12	Agro-Commerçant (ES)
Weinbautechniker/in (HF)					8	6	Technicien/ne Vitivinicole (ES)
Total	552	538	114	153	51	53	total





Composition des organes de l'OrTra AgriAliForm en 2023

P: président - X: membres - I: Information

Vorstand / comité (4 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Bardet Loïc	AGORA	P
Augstburger Ueli	SBV - USP	x
Bise Philippe	AGORA	x
Contat Karine	Bio Suisse	x
Fehlmann Marc (bis 16.08.2023)	SOV - FUS	x
Frank Derek	Pferdeberufe	x
Gerber Anne-Catherine	SBLV-USPF	x
Guyer Urs	Bio Suisse	x
Heuberger Nicolas	AGORA	x
Kistler Peter	VSGP - UMS	x
Küchler Peter	SBV - USP	x
Lütolf Jakob	SBV - USP	x
Odiet Pierre-André	AGORA	x
Savoy Olivier	VSW - ASCV	x
Schmid Koch Sandra	SBLV - USPF	x
Théraulaz Carine	SWBV - FSV	x
Voegeli Ueli	SBV - USP	x
Wiesmann Gerhard	Bio Suisse	x
Zürcher-Egloff Jeanette	SBLV - USPF	x
Zumkehr David (ab 02.06.2023)	Aviforum	x
Zweifel Ruedi (bis 01.06.2023)	Aviforum	x

Fondskommission / commission du fonds (2 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Lütolf Jakob	SBV - USP	P
Augstburger Ueli	SBV - USP	x
Bardet Loïc	AGORA	x
Felley Pierre-Yves	WLK - CVA	x
Frank Derek	Pferdeberufe	x
Mettler Thomas	SBV - USP	x
Oesch Karin	SBV - USP	x
Savoy Olivier	VSW - ASCV	x

KG allgemeinbildender Unterricht / GC culture générale (2 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Aeberhard Karin	Inforama	x
Bruppacher Melchior	LZ Liebegg	x
Douw Marlies (ab 01.09.2023)	Agrilogie	x
Freitas Emmanuel	Cernier	x
Girod Philippe	EA Châteauneuf	x
Hauser Karin (bis 31.08.2023)	Agrilogie	x
Jegen Christian	Strickhof	x
Luzi Adrian	Plantahof	x
Schneider Vanessa	IAG Grangeneuve	x

Aufsichtskommission ÜK / Commission de surveillance CIE (2 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Augstburger Ueli	SBV - USP	P
Bigler Erika	Aviforum	x
Fehlmann Marc (bis 16.08.2023)	SOV - FUS	x
Gautschi Markus	VSW - ASCV	x
König Simone	VSGP - UMS	x
Leimer Nicola	SBBK	x
Maddalena Lisa (ab 04.09.2023)	SOV - FUS	x
Suter Peter	SBV - USP	x
Théraulaz Carine	SWBV - FSV	x
Wermuth Bruno	Bio Suisse	x
Bardet Loïc	AGORA	I

KG Marketing+Kommunikation/GC marketing+communication (2 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Briod Magali	AGORA	P
Bigler Erika	Aviforum	x
Brodard Marilyn (ab 31.12.2023)	VSGP - UMS	x
Fehlmann Marc (bis 16.08.2023)	SOV - FUS	x
Guyer Urs	Bio Suisse	x
Helfenstein Sandra	SBV - USP	x
König Simone (ab 06.06.23-31.12.23)	VSGP - UMS	x
Maddalena Lisa (ab 09.11.2023)	SOV - FUS	x
Rom Caroline (bis 06.06.2023)	VSGP - UMS	x
Théraulaz Carine	SWBV - FSV	x
Zürcher-Egloff Jeanette	SBLV - USPF	x

Vorstand AgriAliMedia / comité AgriAliMedia (1 Sitzung / séance)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Pidoux Christian	SLK	P
Bardet Loïc	OdA AAF - OrTra AAF	x
Klauser-Zürcher Adrian (ab 05.06.2023)	OdA AAF - OrTra AAF	x
Sieghart Petra	OdA AAF - OrTra AAF	x
Sigrist-Schöpfer Kurt (bis 02.06.2023)	OdA AAF - OrTra AAF	x
Willi Martin (ab 03.07.2023)	SLK	x
Zürcher Jonas	SLK	x
Zweifel Ruedi (bis 03.07.2023)	SLK	x

Ausschuss HF / Ausschuss ES (1 Sitzung / séance)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Odiet Pierre-André	QSK OdA AAF	P
Cornut Didier	Arbeitgeber AAF	x
Gassmann Geneviève	fenaco	x
Gerwig Claude	Bildungsanbieter, Strickhof W	x
Hartmann Hubert	Arbeitgeber AAF	x
Mira Crystel	fenaco	x
Monney Laurent (bis 01.05.2023)	Bildungsanbieter, IAG AKAT	x
Reinhard Fabien (ab 01.05.2023)	Bildungsanbieter, IAG AKAT	x
Zurfluh Matthias	Bildungsanbieter, Feusi AK	x

Komm. B + Q / Comm. D + Q (3 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Bardet Loïc	AGORA	P
Berset Florian	SBFI - SEFRI	x
Birrer Daniela	Bio Suisse	x
Chevalley Lionel (bis 18.06.2023)	SWBV - FSV	x
Cornut Dadier	SWBV - FSV	x
Fehlmann Marc (bis 16.08.2023)	SOV - FUS	x
Fürst Michele	SBBK - CSFP	x
Gilliéron Simon (ab 19.06.2023)	SWBV - FSV	x
Guyer Urs	Bio Suisse	x
Haag Urs (bis 20.06.2023)	SOV - FUS	x
Jaudas Ronald (bis 28.02.2023)	SBV - USP	x
Kistler Peter	VSGP - UMS	x
König Simone	VSGP - UMS	x
Lehmann Ueli (ab 24.11.2023)	SBV - USP	x
Maddalena Lisa (ab 24.11.2023)	SOV - FUS	x
Mauron Eric	AGORA	x
Monney Laurent	SBBK - CSFP	x
Pidoux Christian	AGORA	x
Pottu Yves	SLK	x
Spörri Reto	SLK	x
Théraulaz Carine	SWBV - FSV	x
Tobler Matthias	VSW - ASCV	x
Vetsch Lukas (ab 24.11.2023)	SOV - FUS	x
Wey Stephan	SBBK - CSFP	x
Zanini Andrea	SBV - USP	x
Zumkehr David (ab 19.06.2023)	Aviforum	x
Zweifel Ruedi (bis 18.06.2023)	Aviforum	x

QS-Kommission / commission AQ (5 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Odiet Pierre-André	AGORA	P
Bise Philippe	AGORA	x
Gallandat Thierry	AGORA	x
Guignard Aurélie	SBLV-USPF	x
Häfliger Hansruedi	SBV - USP	x
Kistler Peter	VSGP - UMS	x
Leyat Cédric	VSW - ASCV	x
Matzinger Evelin	SBV - USP	x
Moser Stefan	SBV - USP	x
Ruggli Dominique	SOV - FUS	x
Sandra Schmid Koch	SBLV-USPF	x
Théraulaz Carine	SWBV - FSV	x
Tüscher Christian	SBV - USP	x
Zumkehr David (ab 01.08.2023)	Aviforum	x
Zweifel Ruedi (bis 31.07.2023)	Aviforum	x